



« Agir, ... ensemble »

Sécurisation des avenues de Bourgogne et de Picardie***Compte-rendu de la réunion de concertation
du jeudi 13 avril 2017*****Préambule :**

Cette deuxième réunion de concertation avait pour objectif de proposer aux riverains des avenues de Bourgogne, Picardie, Gai Coteau, rue de Pen Bé et Chemin Beausite, des améliorations au dispositif de sécurisation mis en place en juillet 2016. La première réunion de concertation riverains/C.I.L./Mairie avait eu lieu le 16 mai 2016 (www.cil-valbertrand.fr)

Etaient présents :**Pour la municipalité :**

Mr Amaury Charreton : adjoint au Maire, Délégué à la circulation, Stationnement et accessibilité.

Mme Florence Feunteun : Adjointe au Maire, en charge des C.I.L.

Mr P. Cassinelli : chef du service Proximité/communication,

Mme Ertel : responsable Toulon ouest au service proximité/communication

Mr B. Sevin : chef du service relations avec les C.I.L.

Pour le C.I.L. de Valbertrand:

Françoise Alliot, présidente, Robert Sajous, Gabriel Lorbois, Alice Baidal, Frédéric Mangiapane, Laurie Avellan, Michel Coulom.

Les riverains concernés.

Monsieur Charreton débute la présentation en mentionnant la qualité des informations remontées à son niveau de la part du C.I.L. Valbertrand et de quelques riverains pendant la phase d'expérimentation du sens unique depuis le mois de juillet 2016. L'étude qui a été modifiée, tient compte des demandes formulées pendant cette période.

Il précise que, comme prévisible, le trafic routier a globalement diminué dans ce secteur depuis la mise en service, en octobre 2016, du rond-point européen de la Florane.

Cette diminution du trafic est très sensible sur l'avenue de Bourgogne, en revanche la circulation a beaucoup augmenté sur l'avenue de Picardie. De nombreux automobilistes étrangers au quartier utilisent toujours cet itinéraire pour rejoindre d'autres quartiers à l'ouest et au nord de Toulon.

D'où la nécessité de parfaire le dispositif par la mise en place de divers équipements, tous destinés à ralentir la vitesse et améliorer la sécurité des piétons et des usagers de la route, tout en maintenant une capacité significative de stationnement sur la voie publique.

Monsieur Charreton rappelle enfin, que la requalification complète des deux avenues et la mise en place de trottoirs se fera, dans une seconde phase de travaux dont le budget, annoncé en 2015 par Mr Y. CHENEVARD, Adjoint au Maire Chargé de la Voirie reste à mettre en place.

Présentation des améliorations au dispositif :

9 modifications sont présentées avec plans, photos et commentaires du service technique (Mr Cassinelli). Ils visent tous à diminuer la vitesse, améliorer la sécurité et l'information des usagers.

Avenue de Bourgogne :



1- Mise place d'un **STOP** sur l'avenue de Bourgogne au carrefour Pen Bé.



photo Google Earth

2- Mise en place d'une chicane latérale avec ralentisseur sur l'avenue de Bourgogne au N° 433 au niveau de l'embranchement du petit passage piétons du passage des « Cerisiers ».



photo Google Earth



(Modèle)

photo Google Earth

Carrefour Bourgogne/ Picardie/Gaie Vallée :

3- Amélioration de l'accessibilité aux poids lourds par suppression de deux balisettes.

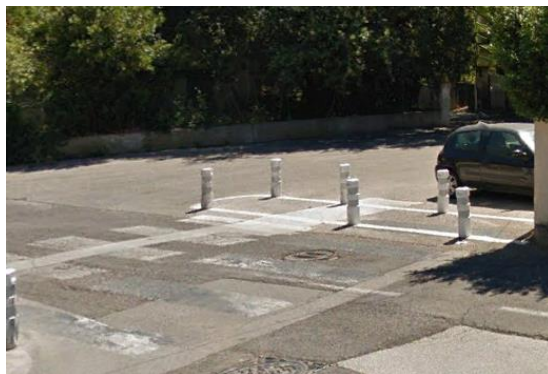


photo Google Earth

Avenue de Picardie :

- 4- **Suppression d'une place de stationnement** à gauche à l'entrée de l'avenue après le chêne débordant sur la chaussée afin d'améliorer le passage des poids lourds.



photo Google Earth

- 5- **Mise en place d'une chicane latérale avec ralentisseur** entre les N° 197 et 177



photo Google Earth



(Modèle)

photo Google Earth

- 6- **Modification du cheminement piétons** avant le carrefour Picardie / Gai coteau : adjonction d'un deuxième passage protégé pour piétons.

La zone de stationnement face au N° 125 est supprimée au profit d'un cheminement piétons

Nb :

Le C.I.L. demande de conserver néanmoins la possibilité de cheminement du côté droit pour les piétons (côté des n° impairs) se rendant avenue de Gai Coteau. La possibilité de stationner le long du mur de la propriété située au N° 125 est remise en cause par le C.I.L. pour des raisons liées à la sécurité des piétons se rendant avenue Gai Coteau.



- 7- **Mise place d'un**

sur l'avenue de Picardie à l'intersection de l'avenue de Gai Coteau.

Cette intersection protégée par une priorité peu respectée était trop dangereuse pour tous les usagers. Le panneau STOP permettra également une meilleure sécurité pour les piétons remontant Gai Coteau côté droit.

8- Mise en place d'une chicane latérale avec ralentisseur entre les N° 31 et 45



photo Google Earth



photo Google Earth

(Modèle)



9- Mise en place d'un panneau supplémentaire à l'entrée du chemin Beausite afin de mieux prévenir les usagers de l'interdiction de tourner à droite avenue de Picardie.

Il est demandé, en outre, de matérialiser une ligne blanche continue sur le chemin Beausite afin de parfaire la sécurité à l'intersection Beausite/Bourgogne

Des balisettes seront ajoutées pour mieux matérialiser les cheminements piétons.

Les travaux seront engagés dès que possible au cours du 1^{er} semestre 2017

Doléances « nuisances sonores » d'un propriétaire :

Mr Springinsfield, demeurant au N° 213 avenue de Bourgogne, riverain à la fois de l'avenue de Picardie, du Chemin Beausite et de l'avenue de Bourgogne, indique, preuves techniques à l'appui, que les nuisances sonores liées à l'augmentation du trafic sur l'avenue de Picardie et le chemin Beausite depuis la mise en service du « sens unique », sont très perturbantes pour la quiétude de ce propriétaire.

Il demande à Mr A. Charreton, la mise en place d'un mur anti-bruit le long des murs de sa propriété pour pallier à l'augmentation sensible du niveau sonore.

Cette doléance doit faire l'objet d'une demande séparée adressée à la municipalité.

La réunion se termine vers 19h45.